



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Didier QUENTIN

Député - Maire de Royan

VILLE DE ROYAN



**ARRETE
DE DELEGATION DE FONCTIONS A
UN CONSEILLER MUNICIPAL**

HT/YC
ASG n° 10.0735

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20

CONSIDERANT que l'importance et la consistance des délégations confiées aux adjoints ne leur permettent pas de recevoir des délégations supplémentaires,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Philippe CAU, Conseiller Municipal, est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

1. Traiter toutes les questions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.) -Cyber Atlantys et savoirs numériques- et signer tous documents s'y rapportant
2. Traiter les questions intéressant l'Aérodrome et signer tous documents s'y rapportant

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort.

Fait à Royan, le 16 juin 2010

Le Conseiller Municipal

Philippe CAU



Le Député-Maire

Didier QUENTIN

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94

**Permanence Parlementaire
en Charente Maritime**

21, bd Germaine de la Falaise - 17200 ROYAN

Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : www.didierquentin.com - E-mail : didierquentin@voila.fr

Hôtel de Ville

80, av de Pontallac
17205 ROYAN CEDEX

Tél. 05 46 39 01 08

Fax 05 46 39 56 91